



Assemblée générale

Distr. générale
18 février 2015

Français, anglais et espagnol
seulement

Conseil des droits de l'homme

Vingt-huitième session

Point 4 de l'ordre du jour

Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Exposé écrit* présenté par le Center for Global Nonkilling, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif special

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[3 février 2015]

* Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue(s) par l'/les organisation(s) non gouvernementale(s), sans avoir été revu par les services d'édition.

GE.15-02861



* 1 5 0 2 8 6 1 *

Merci de recycler



Proposition de conférence de paix des Nations Unies pour la Corée

Septante ans après la division arbitraire de la Corée en 1945 et soixante-deux ans après l'accord d'armistice du 27 juillet 1953 signé par le commandant suprême des forces des Nations Unies, le Commandant suprême de l'armée populaire de Corée et le commandant des volontaires du peuple chinois, il y a longtemps qu'aurait dû être convoquée une « conférence au plus haut niveau » et conclu l'accord de paix prévu « dans les trois mois » par les articles IV (60) et V (62) du traité. Les tensions politiques et militaires de la péninsule coréenne requièrent que des mesures soient prises, en accord avec les principes de la Charte des Nations Unies, selon laquelle les États membres ont à résoudre leurs différends pacifiquement.

Les Nations Unies se sont engagées en Corée lorsque le Président des États-Unis d'Amérique, Harry Truman, a demandé une résolution du Conseil de Sécurité pour repousser l'attaque de l'armée nord-coréenne tendant à unifier la Corée (S/RES/82 et S/RES/83). Tous les belligérants sont désormais membres des Nations Unies, y compris les 21 Nations membres du Commandement des Nations Unies à l'époque, depuis 1991 la République de Corée et la République Populaire Démocratique de Corée, ainsi que la Chine depuis 1971. Ils peuvent donc agir collectivement pour établir la paix et les droits de l'homme pour lesquels ils se sont battus et cela pour les Coréens qui ont le plus à y gagner, pour eux-mêmes et l'ensemble de la communauté mondiale.

Un tel accord de paix a déjà été demandé dans le Rapport de la Commission d'enquête sur les droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée : "l'ONU et les États ayant pris part à la guerre de Corée devraient prendre les mesures nécessaires pour organiser une conférence politique de haut niveau. Les participants à cette conférence devraient envisager et, s'ils s'entendent, ratifier un accord de paix définitif engageant toutes les parties à respecter les principes de la Charte des Nations Unies, notamment les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Les États de la région devraient renforcer leur coopération et envisager de suivre l'exemple d'initiatives telles que le Processus d'Helsinki."

L'absence d'un tel accord de paix a contribué au développement d'armes nucléaires en Corée du Nord, à la menace de contre-attaques nucléaires et cause régulièrement à la perte de vies humaines, en mer ou sur terre. Cela a contribué à cultiver la peur de chaque côté de la zone de la zone démilitarisée (DMZ), à des violations des droits humains, à des privations économiques en raison de l'attribution de ressources humaines et économiques à l'effort de guerre, à des destructions écologiques. Cette absence d'accord a largement contribué à l'instabilité géopolitique en Extrême-Orient, impliquent les deux Corées, la Chine, le Japon, la Russie et les États-Unis et tendant ainsi à en faire une des régions les plus dangereuses pour la paix mondiale.

Un des résultats possibles d'une telle conférence pourrait être de faire de la péninsule coréenne une zone dénucléarisée, tel que cela avait demandé en 1980 par le leader de la République populaire et démocratique de Corée, Kim Il Sung, au 6^{ème} congrès du parti des travailleurs coréens. Des signes d'ouverture de la part du gouvernement de la Corée du Nord, incluent la proposition faite le 10 janvier 2015 de « créer un environnement pacifique dans la péninsule coréenne ». La suppression de l'état de guerre parmi tous les combattants de la guerre de Corée ouvrira la possibilité de relations économiques et culturelles universelles, favorisant l'évolution de la Corée vers une unification mutuellement souhaitée. La Corée devrait et pourrait devenir une nation qui ne tue plus et être ainsi un modèle pour le monde.

Cette proposition est issue du séminaire "Nonkilling Korea: Six Culture Exploratory Seminar" (Une Corée qui ne tue pas, séminaire exploratoire des six cultures) organisé par le « Center for Global Nonkilling » à l'Université de Séoul les 18 et 19 août 2010. Les conclusions du séminaire sont disponibles dans le livre *Nonkilling Korea: Six Culture Exploration* édité par Glenn D. Paige et Chung-Si Ahn et co-publié par les presses universitaires de l'université de Séoul et le Center for Global Nonkilling en 2012. Le PDF peut être téléchargé ici : <http://nonkilling.org/pdf/nkkorea.pdf>.

Le Center for Global Nonkilling (Centre mondiale pour le non-meurtre) reste pleinement en faveur de toutes propositions permettant de progresser vers un accord de paix durable pour la péninsule nord-coréenne, pour un Extrême-Orient qui ne tue pas et pour un monde libre de toutes formes de meurtres.